

# LÉGENDES

## NAMUROISES.

### HUITIÈME LÉGENDE.

Quand, par une belle matinée de printemps, vous examinez du sommet de notre vieux château le magnifique paysage qui se déroule à vos pieds, les belles et sinueuses rivières qui baignent nos murs, le pittoresque vallon fermé d'un côté par le village de Daves, de l'autre par les blancs rochers des *Grands-Malades*, ne s'est-il, mes amis, jamais glissé dans votre cœur un sentiment de fierté assez naturel si pas légitime ? Jamais ne vous êtes-vous demandé si, dans ces contrées célèbres par la variété et l'aspect romantique de leurs sites, il existait une terre plus avantagée sous ce rapport que celle de votre patrie ?

En revanche avez-vous songé parfois aux désastres occasionnés dans tous les temps par la proximité de

deux fleuves qui sont devenus depuis plusieurs années complètement inutiles , grâce aux progrès de l'industrie et aux améliorations des hommes à projets ? Que vous n'eussiez pas fait ce retour philosophique sur la vicissitude des événemens de ce bas monde, serait chose étonnante. Il en est parmi vous , si jeunes que vous soyiez , bien peu qui n'aient été témoins de catastrophes aquatiques ; car un lustre a peine à s'écouler sans que l'eau plus ou moins avancée dans nos rues ne nous vienne avertir de l'existence d'un voisinage qui ne laisse pas d'avoir son vilain côté.

Déjà je vous ai dit un mot du débordement venu sous Guillaume II, et qui enleva une partie du pont de Sambre. Aujourd'hui je veux traiter, comme on dit, la matière *ex professo*, dussé-je vous paraître aussi ennuyeux que l'est d'ordinaire une dissertation scientifique.

Je ne vous parlerai pas des inondations de 1374 , de 1571, de 1614, de 1641, de 1643 et de 1658, qui furent assez considérables toutefois pour avoir mérité des chronogrammes conservés avec soin par notre historien Galliot. Je me contenterai de vous entretenir de celles de 1505 et de 1740 qui eurent l'avantage d'être chantées par des poètes dont les œuvres nous sont parvenues.

En ce qui concerne la première , vous n'ignorez pas sans doute que c'était sous le règne du fils de Marie de Bourgogne, de ce Philippe qui obtint le surnom de *beau*, et qui , quinze ans auparavant , avait , dans la plaine d'Herbatte , gagné le prix au tir de l'arbalète. Mais ce que vous ne connaissez point , je gage , c'est la manière dont arriva cette espèce de cataclisme.

Sachez donc que l'hiver avait été fort rigoureux et que les rivières avaient été gelées à une profondeur telle qu'elles pouvaient , dit une pièce de vers latins composée à cette occasion , supporter des voitures à quatre chevaux.

*Ferre viatorem valeant celeres que quadrigas.*

Les choses en étaient à ce point quand , dans les premiers jours de janvier , survint un dégel accompagné de pluie. L'eau ne trouvant pas d'issue, parce que les glaces n'ayant pas eu le temps de se dissoudre, obstruaient les arches des ponts , reflua sur la ville avec une violence jusqu'alors sans exemple. On vit , dit mon poète , usant ici d'une figure de rhétorique fort en vogue chez les Gascons , les vallées s'élever au niveau des montagnes :

..... et valles montibus æquant.

Je rabattrai quelque peu de la métaphore en vous

apprenant que, le 3 janvier, l'eau venait jusqu'au dessus du marché S<sup>t</sup> Remy, couvrant ainsi la moitié à peu près des rues de notre Namur.

Ce marché S<sup>t</sup> Remy était loin d'avoir à cette époque l'étendue que vous lui voyez, et ne comprenait que ce que nous appelons le bas de la place. Il se terminait à l'endroit où longtemps après, en 1713, fut percée la rue de Bavière dite aussi de l'an 13. Là commençait une double rangée de hautes maisons de bois, dont les étages supérieurs semblaient prêts à se rejoindre; la rue aboutissait à la porte Cayette. D'un côté s'élevait l'hôtel de Brogne, dont le magistrat avait depuis quelques années fait l'acquisition et qui depuis servit de maison commune. Les caves que l'on aperçoit encore sous le pavé de la place actuelle, sont une preuve sans réplique d'un état de choses qui subsista jusqu'en l'an 1578.

Je reviens à mon inondation et à ses désastres. Après avoir, on le conçoit sans peine, singulièrement alarmé nos respectables ancêtres, l'élément furieux cessa ses ravages. Au bout de 48 heures d'angoisses, les glaces se rompirent et les eaux trouvèrent un écoulement.

Les amateurs de latin liront avec plaisir, j'aime à le croire, quelques vers composés sur cet événement

par un contemporain. Le poète auquel j'ai emprunté plusieurs des détails qui précèdent, commence par une description du froid rigoureux qui avait signalé les derniers mois de 1504, des pluies qui étaient ensuite survenues, de la crue des eaux qui en avait été la suite, puis il ajoute :

Mosa sed imprimis multas quas alluit urbes  
 Ingenti terrore quatit, primum que Namurcum  
 Grandia damna tulit. Celeri sic omnia cursu  
 Occupat, ut trepidis nullam concederet horam  
 Rebus servandis. Est cui cum prolibus ædes  
 Absumpsit. Si autem hæc umbris et nocte profunda  
 Contingunt, quanto gravius toti imminet urbi  
 Discrimen, dum prima quies gratissima serpit,  
 Securo que tenet! Jamjam Sabis alveus illam  
 Haud capit, at ponte obstructo perrumpit in urbem.  
 Tentat idem Mosa ac si animis concordibus urbi  
 Moliri exitium studeant; quod forte tulissent  
 Ni Deus invita, quanta est, bonitate supremus,  
 Humanas miseratus opes et tristia fata,  
 Ferret opem rebus fessis et mole levaret.  
 Ergo disjectis tandem glacialibus undis  
 Fit via vi, rumpunt aditus, pontes que sub ipsos  
 Qua data porta ruunt, et magno turbine terras  
 Et portas ripas que petunt, ac littora complent.  
 Instar montis enim spectes in littore sparsas  
 Ingentes moles, quantas non ante priores  
 Tempore viderunt ullo, ventura nec ætas  
 Qualia fortassis rerum monumenta relinquat.

L'inondation de 1740 surpassa de beaucoup en violence et en durée celle de 1505. Cette année, remarquable sous plus d'un rapport, commença par un froid excessif. Suivirent une stagnation commerciale causée par une rupture avec l'évêque de Liège, puis une mortalité considérable occasionnée par une fièvre maligne, et enfin un automne extrêmement pluvieux. La Meuse et la Sambre, ainsi que les ruisseaux aboutissants, s'accrurent d'une façon telle que, vers le milieu de décembre, la ville entière, à l'exception des rues de Bruxelles, de Fer, de la Croix et du Marché de l'Ange, fut submergée. On ne pouvait plus entrer dans Namur que par deux portes, et Galliot nous apprend que les eaux, s'étendant jusqu'au bas de la rue du Chenil, venaient par la Basse-Marcelle rejoindre celles qui sortaient des rues du Président et du Puits-Connette. Le rempart dit *Ad Aquam* fut gravement endommagé, et le courant emporta deux portes qui ouvrent sur la rivière.

On se fera une idée exacte du débordement en apprenant que les eaux de la Sambre passèrent au-dessus du pont jeté sur cette rivière, et que celles qui avaient submergé le bas de la ville s'élevaient à une hauteur de plus de six pieds au-dessus du sol de la rue St Nicolas.

Vous pouvez, mes amis, vous assurer de ce dernier fait à une inscription gravée sur un des poteaux qui soutiennent encore la porte de l'église de ce nom. Et même pour peu que le démon de la curiosité vous stimule, je vous engage grandement à user de diligence, car je suis certain que s'il prend un jour à la fabrique envie de reconstruire le temple, son premier soin sera de faire disparaître ce monument historique. En a-t-il jamais été autrement chez nous de ces sortes de choses ?

L'inondation diminua et reprit par trois fois différentes; elle ne cessa qu'après une gelée assez forte qui survint dans les derniers jours de décembre. On put alors apprécier les dégats; ils étaient immenses. Il fallut notamment restaurer les pavés de la plupart des églises, et réparer les brèches faites aux murailles de la cité.

A cette époque où tout se mettait en chanson, il parut des *vers héroïques* sur l'air assez approprié à la circonstance : *J'estime mon repos plus que mon héritage*. Ces vers sont curieux sous le rapport des particularités qu'ils renferment; vous me permettrez de vous en faire connaître quelques-uns.

L'auteur dépeint d'abord la fureur de l'élément de Neptune qui,

..... de ses flots écumants ,  
Menaçait d'engloutir la ville à tous moments.

Plus loin il ajoute :

Namur pensa périr, et fut toute alarmée  
De voir en peu d'instans ses maisons divisées ,  
Ainsi qu'un Archipel environné des eaux ,  
Ou bien entrecoupé par cent canaux nouveaux.

Mais les poissons charmés d'agrandir leur empire  
Se dilatent partout sans que rien peut leur nuire ,  
Usurpant sans bon droit les prés et arbrisseaux ,  
Pays qui n'appartient qu'aux innocens oiseaux.

Enflés d'un tel progrès , trouvant l'accès facile ,  
Jusques dans St Aubain ils entrent dans la ville ,  
Mais l'un de ces poissons y paya chèrement  
Un si grand attentat, étant pris d'un enfant.

Comme au temps de Noé on grimpaît les étages ,  
Portant avec ardeur tout son petit bagage ;  
Mais l'eau montant toujours sans autre compliment,  
On bagageait encore ainsi qu'à la St Jean.

L'eau s'agrandit la nuit et devint si rapide  
Que chacun fut surpris , voyant ses flots perfides  
Venir s'insinuer , sans bruit et sourdement ,  
Dans les lits de plusieurs , dormant profondément.

Les pauvres récolets sont sauvés avec peine ,  
Et craignant n'avoir pas la besace assez pleine.

.....  
D'autres tout consternés d'une telle surprise  
N'ont eu qu'assez de temps pour s'enfuir en chemise ,  
Abandonnant aux eaux leur viande et leur vin ,  
S'estimant fort heureux d'échapper un seul pain.

Alors d'une fenêtre ou de quelque ouverture  
On criait : Nous mourons faute de nourriture.  
Car l'eau sans donner temps les avait séquestrés  
Bien plus que l'on ne fait les plus pestiférés.

Le zélé magistrat fit mener dans les rues ,  
Dix barques pour porter les portions congrues  
Par le second Eleu qui donnait sans argent ,  
Par ordre de la ville , à vivre aux indigens.

Mais pour distribuer les besoins de la vie ,  
Il fallut recourir à diverse industrie ;  
Ici par une corde on retirait un pain ,  
Là c'est un long bâton qui tient lieu d'une main.

.....  
Le quatorze du mois on vit enfin passage ,  
Et de tous les quartiers nul n'était plus à nage ;  
Mais le dix-neuf au soir , on vit avec chagrin  
Que le débordement reprenait son vieux train.

.....  
La veille St Thomas , les enfans ont l'adresse  
D'enfermer par des bois leur maître ou leur maîtresse ;  
Mais les eaux cette année ont bien plus sûrement  
Enfermé l'un et l'autre avecque les enfans.

La pluie , tombant trois jours , acheva de bien fondre  
Les neiges des forêts dont l'eau vint se confondre ,  
Et grossit tellement les deux affreux torrens  
Que jamais on ne vit plus grand débordement.

Tandis que pour cela le sénat est en chambre ,  
L'eau surmonta bien haut l'appui du pont de Sambre ,  
Faisant dégat partout , acheva de combler  
Presque toute la ville , enfin fit tout trembler.

De tous les environs on ne voyait paraître  
 Que la cime des toits , des chênes et des hêtres.  
 Tout était confondu ; on ne voyait que l'eau ,  
 Les montagnes servant de rivage aux bateaux.

Les dames de Salzinne ont dû, pliant bagage,  
 Se sauver au château pour éviter l'orage.

.....  
 Ceux de Jambe ont souffert des maux jusqu'à l'extrême.

A peine on le coirait sans l'avoir vu soi-même ;  
 L'un sur un parapet s'était réfugié ,  
 L'autre pour tout asile n'avait que son grenier.

Plusieurs , pour éviter de se voir à la nage ,  
 Se sont trouvés forcés dans le plus haut étage  
 D'entrer dans un bateau à travers de leur toit ,  
 Qu'ils ont dû enfoncer se trouvant aux abois.

La Meuse ainsi enflée exerça sa furie  
 Plus qu'on n'aurait pu faire avec l'artillerie ;  
 Le rempart de St Roch le prouve évidemment ,  
 Puisqu'il en fut détruit par son cours violent.

La porte de Grognon fut de même emportée ,  
 Ce qui fit au torrent une plus libre entrée  
 Qui haussa cette fois à plus de quatre pieds ,  
 Plus haut qu'il ne monta le douzième dernier.

Monsieur le grand-mayeur et la magistrature  
 Ont fait tout le possible en cette conjoncture ,  
 Parcourant les quartiers ensemble et tour-à-tour,  
 Pour donner aux bourgeois tous les plus prompts secours.

Ils ont à cet effet augmenté les barquettes ,  
 Donnant pour les gager chaque jour dix plaquettes ,  
 Tant pour porter à vivre et autres commissions

Que pour mener les prêtres ouïr les confessions .

La garnison n'avait à garder que deux portes ;  
 L'eau fit la garde au reste et plus sûre et plus forte.  
 L'ennemi n'aurait su approcher ces cantons ,  
 A moins qu'il n'eut venu en bateau ou ponton.

On eut le vingt-et-huit une troisième alarme  
 Qui fit moins de dégât, mais beaucoup de va carme.

.....  
 On serait trop diffus s'il fallait donner place  
 A tous les tristes faits et fâcheuses disgrâces.  
 C'en est assez pour se ressouvenir ici  
 Que l'an quarante a fait des maux presque infinis.

Jamais on ne vit tant d'événemens tragiques  
 Grossir le nombre affreux des misères publiques ,  
 Qui sont tels pour certain que nos petits neveux  
 Ne croiront qu'avec peine un narré si fâcheux.

Chacun sentant les coups de sa triste infortune  
 En accuse les eaux ou le bizarre Neptune ,  
 Sans songer que c'est Dieu pour nos iniquités  
 Qui nous châtie ainsi par ces calamités.

A la suite de cette pièce se trouvait un chrono-  
 gramme rapporté aussi par Galliot avec plusieurs  
 autres sur le même événement, et qui résumait de la  
 sorte tous les désastres de cette fatale année :

**froID eXCcessIf, negoCe abattU, fleVre arDente,  
 paUVreté, InonDatIon fUneste.**

Les frais occasionnés par les secours distribués aux  
 nécessiteux furent considérables. Les comptes de la

ville portent à ce sujet, pour achat de farines et confection de pains, diverses sommes formant un total de 2475 florins 13 sous 12 deniers, et une autre somme de 1,037 florins 9 sous 12 deniers pour le salaire des personnes employées à la distribution ainsi que pour la location des barques, voitures, tombereaux, etc.

Mais les articles les plus curieux de ces comptes sont, sans contredit, les deux suivants :

« Payé à Pierre-Martin Bivort, marchand de vin,  
« 54 florins 12 sous, pour 39 bouteilles de vin de Bour-  
« gogne qu'il a livrées pour le service de la ville, et  
« qui ont été *consumées* à l'occasion du débordement  
« des rivières, auquel temps on a dû, *pour le soula-*  
« *gement du public*, veiller nuit et jour ;

« Idem à Philippe Minet, maître pâtissier, 35 flo-  
« rins 18 sous, pour livremens par lui faits durant le  
« débordement et à l'occasion d'icelui. »

Vous voyez, mes amis, que l'on savait jadis allier la pratique des bonnes œuvres avec la conservation de son individu, faire marcher de front la philanthropie et la friandise. Aujourd'hui il en est tout autrement. Nos magistrats municipaux bien maigres et bien désintéressés, ne se régalaient plus aux dépens de leurs administrés et travaillent *pro deo*, ce qui ne veut pas

dire pour l'amour de Dieu. Les choses en vont-elles mieux ? Je ne l'oserais dire. Il est vrai que nous avons l'élection directe et la publicité des séances du conseil communal, avantages immenses dont nous usons largement, comme il est facile à chacun de s'en assurer.

À propos des deux derniers articles des comptes de la ville, je puis vous communiquer certaine pièce qui enveloppait une livre de savon noir vendu l'autre jour à ma vieille Marguerite, et qui prouve le soin avec lequel, lorsqu'ils faisaient un déplacement, nos échevins d'autrefois veillaient à la partie essentielle des victuailles; c'est un compte que produisit Fr. Nivaille, concierge du magistrat, et qui contient le détail des frais de quatre diners servis à l'occasion d'autant de visites faites dans les mois de novembre 1786 et mars 1787, hors des portes de Fer et de Jambes, pour s'assurer de l'état des deux routes.

Voici le menu d'un de ces diners. Ce document peut vous être fort utile si quelque jour vous recherchez les variations survenues depuis ce temps dans le prix des comestibles.

Trois stockfishs pour . . . . .	fl.	s.	d.
Trois livres de morue à 6 sous. . . . .	0	18	0

	fl.	s.	d.
Huit sorets à 7 liards . . . . .	0	14	0
Deux cents d'huîtres à 4 escalins. . . . .	2	16	0
Une carpe pour. . . . .	1	11	12
Epinards, houblons, oseille, citrons, anchois, riz et copoise pour. . . . .	0	12	12
Biscuits et macarons pour. . . . .	0	7	0
Couques et anneaux pour . . . . .	0	4	12
Pains et crenés pour . . . . .	1	12	0
Café et sucre, y compris le sucre pour la soupe au vin. . . . .	1	2	12
A la cuisinière pour sa journée. . . . .	2	2	0
Aux trois cochers pour <i>dringuelle</i> . . . . .	1	1	0
Un état de la censièrre de Ponty, pour bière, bois, etc., y compris 17 sous et demi pour les servantes . . . . .	12	7	12

Ce détail ne renferme pas tout; on y a omis entre autres l'article des vins dont nos pères n'étaient pas dans l'habitude de se passer, quand ils vauquaient *pour le soulagement du public*.

Il manquerait quelque chose aux renseignements qui précèdent, si, au risque d'allonger outre mesure cette interminable légende, je ne vous donnais aussi le menu d'un de ces diners servi en gras :

Une langue de bœuf fraîche pour. . . . .	1	8	0
Une couple de bécasses pour. . . . .	1	15	0
Quatre livres de cotelettes à 3 s. 3 liards la livre . . . . .	0	15	0
Une livre et demi de saucisses à 6 sous. . . . .	0	9	0
Pour lard, riz et moutarde . . . . .	0	3	12

Les autres articles de ce dîner diffèrent en peu de chose de ceux du précédent, et je ne les rapporte-  
rai pas.

Je veux toutefois, en finissant, vous proposer une question. Sans doute vous connaissez les qualifications accordées dans les siècles passés à nos principales villes; vous savez le sobriquet de *mangeurs d'écrevisses* dont nous ont, depuis un temps immémorial, gratifié nos voisins les Kopères. En présence de cette tendance gastronomique assez bien constatée, croyez-vous que Namur ait mérité son épithète énergique de *la gloutte*?



# LÉGENDES

NAMUROISES,

PAR

Jérôme Pimpurniaux,

ANCIEN PROCUREUR AU CONSEIL DE NAMUR,

ORNÉES D'UN PORTRAIT DE L'AUTEUR  
AVEC UN FAC-SIMILE DE SA SIGNATURE ET AUGMENTÉES  
D'UNE NOTICE BIOGRAPHIQUE,

PAR

A. B.

---

Je l'sotairai, ma frique !  
Rin d'pu bia qu'noss Belgique

*Fragment d'une chanson  
patoise inédite.*

---

Namur.

LEROUX FRÈRES, SUCCESEURS D'YBERT, LIBRAIRES.

—  
1837.